
PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 28 octobre 2014 à 19h00, en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier,
Messieurs les conseillers Daniel Taillefer, Marcel Rainville, Kim Comeau et Daniel Leblanc

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur André Morin, directeur général,
Madame Lucie Coallier, greffière.

Chacun des membres du conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par la greffière le 24 octobre 2014, à tous les membres du conseil.

14/10/449 ORDRE DU JOUR – ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

14/10/450 MANDAT – VIVA MEDIA – CAMPAGNE DE VISIBILITÉ – WEB POPULI – 2014

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER « VIVA média » pour la mise en œuvre d'une campagne de visibilité dans le cadre du projet Web Populi, édition 2014, au coût de 7 785 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur offre de services datée d'octobre 2014.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 8 561.55 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-110-00-313.

ADOPTÉE

14/10/451 MANDAT – BOURASSA JODOIN INC. ÉVALUATEURS – RAPPORT D'ÉVALUATION (VALEUR MARCHANDE) – LOTS 2 825 740 – ZONE P-93

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER « BOURASSA JODOIN INC. Groupe d'évaluateurs immobilier », sis au 479, Boul. Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2J 1J8, pour la confection d'un rapport d'évaluation narratif visant à déterminer la valeur marchande du lot 2 825 740 situé dans la zone P-93, au coût de 7 500 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de service datée du 7 octobre 2014.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 8 248.13 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-610-00-418.

ADOPTÉE

14/10/452 MANDAT – DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L. – ACQUISITION D'UNE SERVITUDE – LOT 4 389 710 (PTIE) – 9116-8336 QUÉBEC INC.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Kim Comeau

ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER la firme « Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. », sise au 800, Square Victoria, C.P. 303, Montréal (Québec) H4Z 1H1, pour représenter la Ville de L'Île-Perrot et négocier en son nom les conditions visant l'acquisition d'une servitude de gré à gré pour le passage d'un aqueduc sur une partie du lot 4 389 710 appartenant à la compagnie 9116-8336 QUÉBEC Inc.

ADOPTÉE

14/10/453 DÉMISSION – PRÉPOSÉ À LA VOIRIE – MONSIEUR JAMES LUCIEN

CONSIDÉRANT la lettre de démission de monsieur James Lucien datée du 27 octobre 2014.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Kim Comeau

ET RÉSOLU : Unaniment

DE PRENDRE ACTE de la démission et de mettre fin au lien d'emploi de monsieur James Lucien au poste de « Préposé à la voirie » avec le statut de « Salarié temporaire ».

QUE la fin au lien d'emploi est effective depuis le 24 octobre 2014.

ADOPTÉE

14/10/454 DÉMISSION – PRÉPOSÉ À LA VOIRIE – MONSIEUR SYLVAIN LEGAULT

CONSIDÉRANT la lettre de démission de monsieur Sylvain Legault datée du 23 octobre 2014.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Kim Comeau

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier

ET RÉSOLU : Unaniment

DE PRENDRE ACTE de la démission et de mettre fin au lien d'emploi de monsieur Sylvain Legault au poste de « Préposé à la voirie » avec le statut de « Salarié régulier ».

QUE la fin au lien d'emploi est effective depuis le 23 octobre 2014.

ADOPTÉE

14/10/455 MANDAT – GROUPE ABS – ÉVALUATION ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE – LOTS 2 825 738 (PTIE) ET 2 825 740 (PTIE) – SITE DE NEIGES USÉES – ZONE P-93

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER la firme « Groupe ABS », sise au 181, rue Joseph-Carrier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 5V5, pour l'évaluation environnementale de site (Phase I) et la caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine (Phase II attestées) du site de neiges usées situé sur une partie des lots 2 825 738 et 2 825 740 situés dans la zone P-93 au coût de 19 959,00 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de service datée du 17 octobre 2014.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 21 940 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-610-00-418.

ADOPTÉE

14/10/456 MANDAT – GROUPE ABS – CARACTÉRISATION D'UN TERRAIN – LOTS 2 825 740, 1 578 141, 2 825 738 ET 2 825 739 – ZONE P-93

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Kim Comeau

ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER la firme « Groupe ABS », sise au 181, rue Joseph-Carrier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 5V5, pour la caractérisation du terrain correspondant aux lots 2 825 740, 1 578 141, 2 825 738 et 2 825 739 situés dans la zone P-93, au coût de 4 700 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de service datée du 17 octobre 2014.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 5 268.83 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-610-00-418.

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19h10 à 19h10.

14/10/457 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unaniment

DE LEVER l'assemblée extraordinaire à 19h10.

ADOPTÉE

(Signé) Marc Roy

MARC ROY
MAIRE

(Signé) Lucie Coallier

LUCIE COALLIER, OMA
GREFFIÈRE